

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 27 MARS 2017 À 17 HEURES 30

N° DEL2017_033 : CONVENTION RELATIVE À L'INTERVENTION DES SERVICES COMMUNS INFORMATIQUE, FINANCES ET RESSOURCES AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU SAUT DU TARN

L'an deux mille dix sept, le vingt sept mars

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le lundi 27 mars 2017 à 17 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGHE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BETEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Agnès BRU

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Messieurs, madame, Philippe GRANIER, Marie-Claire MALROUX, Yves CHAPRON

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Fabien LACOSTE (pouvoir à Elodie NADJAR), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Odile LACAZE (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Laurence PUJOL), Marie-Louise AT (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE)

Votants : 38

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 MARS 2017

**N° DEL2017_033 : CONVENTION RELATIVE À L'INTERVENTION DES SERVICES
COMMUNS INFORMATIQUE, FINANCES ET RESSOURCES AVEC LE SYNDICAT MIXTE
DU SAUT DU TARN**

Pilote : Finances

Monsieur Dominique SANCHEZ, rapporteur,

Depuis 2015, la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est dotée de services fonctionnels communs auxquels peuvent adhérer toutes les communes membres.

La commune de Saint-Juéry a souhaité rejoindre ces services communs :

- 1- Service Informatique : le 1^{er} février 2015
- 2- Service Finances : le 1^{er} octobre 2015
- 3- Service Ressources Humaines : le 1^{er} Mai 2016

Outre les prérogatives dévolues à chaque commune, la ville de Saint-Juéry assurait précédemment à l'adhésion aux services communs un appui technique au Syndicat Mixte du Saut du Tarn, dont elle est membre (Établissement Public à caractère administratif).

Afin que les services communs informatique, finances et ressources humaines de la communauté d'agglomération continuent d'intervenir auprès du syndicat mixte, il convient de passer une convention avec cet établissement public.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 1er décembre 2016,

VU l'avis du comité technique en date du 24 mars 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la convention relative à l'intervention auprès du syndicat mixte du Saut du Tarn des services communs informatique, finances et ressources-humaines de la communauté d'agglomération.

AUTORISE monsieur le président à signer la convention avec le syndicat mixte du Saut du Tarn.

Pour extrait conforme,
Fait le 27 mars 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE